



FORMEZ GRATUITEMENT VOS SALARIES AUX TECHNIQUES ESSENTIELLES A VOTRE ENTREPRISE

AVEC LE CONCOURS D'OCAPIAT VOTRE OPERATEUR DE
COMPETENCES POUR LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE ET
DE L'AGROALIMENTAIRE





« CAP VERS VOS COMPÉTENCES »

OFFRE RÉGIONALE EN LIGNE



FFRE REGIONALE
catalogue de formations

LE CATALOGUE DE FORMATION

www.ocapiat.fr



« Avec l'Offre régionale d'OCAPIAT, vous trouverez la bonne formation, au bon moment et au bon endroit parmi 2 000 offres disponibles ! Ce catalogue de formations permet aux entreprises et aux salariés d'accéder à des formations sélectionnées par OCAPIAT partout en France et dans les D.O.M. en présentiel ou à distance. »



« Coûts pédagogiques financés à 100%
et prise en charge des salaires pour les
entreprises de moins de 50 salariés »



Votre formation en 3 clics !

- La liste des 2 000 offres disponibles dans l'espace « entreprise » sur www.ocapiat.fr
- Un moteur de recherche performant garantissant une offre de formations actualisée toute l'année
- De nombreux filtres pour une sélection sur-mesure : par domaine d'activité, par région, par dispensateur de formation et/ou par modalité pédagogique



Bienvenue sur le site de l'Offre Régionale



Contactez votre conseiller OCAPIAT pour plus d'informations



* prise en charge des salaires sur la base
du SMIC horaire brut (124 €/h)

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

FORMATIONS PROPOSÉES

GESTION ECOLOGIQUE DES ZONES ENHERBÉES	
GESTION DES DECHETS VERTS ET PAILLAGE	
GESTION DE L'EAU DANS LES ESPACES VERTS	
LES MÉTHODES DE LUTTE CLASSIQUES ET ALTERNATIVES EN MARAICHAGE	
LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LES PARASITES ET MALADIES DES PLANTES ORNEMENTALES	
MARAICHAGE BIOLOGIQUE ET PERMACULTURE	
RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX	
RECONNAISSANCE DES ENNEMIS DES PLANTES ORNEMENTALES	
RECONNAISSANCE BOTANIQUE ET PATHOLOGIE DES ARBRES D'ORNEMENT	
TAILLE DES ARBRES FRUITIERS	
TAILLE RAISONNÉE DES ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT	
ENTRETIEN DES GAZONS	
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE	
POSE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ARROSAGE INTÉGRÉ	
POSE D'OUVRAGES EN BOIS OU COMPOSITE- TERRASSE ET OUVRAGES EN BOIS	
UTILISATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL EN ESPACES VERTS	
CONDUITE ET GESTION DU CHANTIER EN AMENAGEMENT PAYSAGER	
CONDUITE DU TRACTEUR AGRICOLE INITIATION	
ABATTAGE ET TRONÇONNAGE	
PERMIS TRONÇONNEUSE ECC1	
PERMIS TRONÇONNEUSE ECC2	
ETAT DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)	
SST FORMATION INITIALE	
SST FORMATION INITIALE	
SST MAC	
SST MAC	
CERTIPHYTO INITIAL DENSA	
CERTIPHYTO INITIAL DESA	
CERTIPHYTO INITIAL OPÉRATEUR	
CERTIPHYTO RECYCLAGE DESA	
CERTIPHYTO RECYCLAGE DENSA	
CERTIPHYTO RECYCLAGE OPÉRATEUR	

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

GESTION ÉCOLOGIQUE DES ZONES ENHERBÉES

CONTENU DE LA FORMATION

- Notion d'écosystème, de dynamique des populations, de biodiversité : 2h
 - Rappel de la définition d'une surface enherbée et comparaison avec les gazons : 1h
 - Les constituants des zones enherbées : 1h
 - * descriptions,
 - * avantages et inconvénients esthétiques, environnemental et en entretien.
 - Approche de la gestion différenciée des espaces verts et en particulier des zones enherbées : 2h
- Impact écologique des différentes formes de gestion des zones enherbées.
- Les techniques d'entretien (méthodologie, avantages et inconvénients) : 4h
 - * les différents types de tonte (avec ramassage et avec mulching)
 - * le fauchage
 - * l'écopaturage
 - Visite et rencontre avec les gestionnaires de deux sites qui ont entamé la transition vers la gestion écologique des zones enherbées : 4h



Organisation de la formation

- Durée : 14h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- une partie théorique en salle,
- une partie visite sur deux sites,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16



Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

GESTION DES DECHETS VERTS ET PAILLAGE

CONTENU DE LA FORMATION

- Définition de la notion de déchet vert : 1h
- Qu'est ce que la matière organique : 1h
- Le recyclage naturel de la matière organique : 2h

Rôle du sol, de l'eau, de l'air et des températures, présentation du mécanisme et des différents stades de l'évolution de la matière organique lors du processus.

- Les différentes façon de valoriser les déchets verts : 3 h

Utilisation de la matière organique en couverture des sols directement, utilisation de la matière organique en couverture des sols après broyage, compostage, utilisation des déchets verts comme amendement.

- Le broyage : 2 h

Le matériel utilisé, la sécurité liée à cette utilisation, avantages du broyage (écologiques et économiques)

- Les différents types de paillages, avantages et inconvénients : 2 h

Organiques, minéraux, de synthèse.

- Les processus de décomposition des paillages organiques : 2 h

Mécanismes de la décomposition, effets sur la matière organique du sol, effets sur la vie du sol, effets sur l'écosystème, effets sur la nutrition des plantes.

- Comparatifs des différentes solutions de valorisation des déchets verts : 1 h

Economique, écologique.



Organisation de la formation

- Durée : 14h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- *Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

GESTION DE L'EAU DANS LES ESPACES VERTS

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaissance de la physiologie des plantes: 1h
Plantes caduques / persistantes, notion d'évaporation/ évapotranspiration, circulation de la sève.
- Les besoins des plantes en eau : 1h
Quantité, fréquence
- Adapter les besoins en eau des plantes avec l'hygrométrie locale : 2h
Lecture de relevés annuels de pluviométrie calcul du seuil de sécheresse (diagramme ombrothermique).
- Adapter les végétaux au climat = consommer moins d'eau : 1h
- Les différents types d'arrosage : 2h
Mise en place, utilisation, coûts, avantages et inconvénients.
- Réalisation pratique d'une installation d'arrosage automatique : 7h



Organisation de la formation

- Durée : 14h
- Lieu de formation: CFA de Bellegarde
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie pratique sur les plateaux techniques,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.



CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

LES METHODES DE LUTTE CLASSIQUES ET ALTERNATIVES EN MARAICHAGE

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation des différents parasites qui peuvent être rencontrés en maraîchage : 2 h
Les insectes - les champignons - les bactéries - les nématodes.
- Définition des différents moyens de lutte : 2 h
Les méthodes conventionnelles, les méthodes de lutte biologiques, les préparations naturelles peu préoccupantes.
- Présentation des règles et précautions à prendre dans le cadre de l'utilisation de solutions conventionnelles : 3h
Le certiphyto, les dangers pour l'homme et l'environnement, l'utilisation d'Ephy, méthodologie de l'application.
- Différentes solutions techniques utilisées dans le cadre de la lutte biologique et leur mise en œuvre à partir de cas concrets : 2 h
Les macro-organismes, les micro-organismes antagonistes, les médiateurs chimiques, les substances naturelles, les biostimulants.
- Approche de la lutte Biologique par Conservation et Gestion des Habitats : 2 h
- Présentation de la mise en place d'une démarche de la lutte intégrée : 3 h



Organisation de la formation

- Durée : 14h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LES PARASITES ET MALADIES DES PLANTES ORNEMENTALES

CONTENU DE LA FORMATION

1 – Présentation des différents parasites qui peuvent être rencontrés en espaces verts : 3 h

- les insectes
- les champignons
- les bactéries
- les nématodes

2 – Définition de la lutte biologique : 2 h

3– Différentes solutions techniques utilisées dans le cadre de la lutte biologique et leur mise en œuvre à partir de cas concrets : 4 h

- Les macro-organismes
- Les micro-organismes antagonistes
- Les médiateurs chimiques
- Les substances naturelles
- Les biostimulants

4 – Approche de la lutte Biologique par Conservation et Gestion des Habitats : 2 h

5 – Présentation de la mise en place d'une démarche de la lutte intégrée : 2 h



Organisation de la formation

- Durée : 14h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie pratique sur les plateaux techniques pour déterminer les parasites présents,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.



CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

MARAICHAGE BIOLOGIQUE ET PERMACULTURE

CONTENU DE LA FORMATION

Définition de la notion culture biologique : 2h

Comparaison des grands principes entre culture biologique et conventionnelle : 3h

Au niveau des techniques employées, au niveau de l'intérêt environnemental, au niveau des itinéraires de culture, au niveau des contraintes administratives et de suivi technique, au niveau des coûts de production, au niveau des prix de vente et du bilan économique (prix de vente -coûts de revient)

Aspects réglementaires de la culture biologique 2h

Les techniques employées : 4h

Travail du sol, gestion des adventices, gestion de la fertilisation, multiplication des végétaux, suivi de l'arrosage, gestion des problèmes parasitaires

Présentation des itinéraires de cultures pour les principales cultures réalisées en maraîchage biologique – Réalisation des plannings de culture par les stagiaires : 4h

Méthode de transition (conversion) entre culture conventionnelle et biologique : 3h

Démarches administratives, démarches techniques et culturelles

Visite d'exploitation en maraîchage biologique : 4h

Rencontre avec le producteur qui va expliquer son itinéraire de création d'une structure en maraîchage biologique

Définition de la démarche de permaculture – intérêts et freins : 2h

Techniques de production propres à la permaculture : 4h



Organisation de la formation

- Durée : 28h
- Lieu de formation : CFA de Bellegarde
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie visite sur exploitation,
- partie sur les plateaux techniques du centre de formation,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS:

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

CONTENU DE LA FORMATION

• **Maîtriser le vocabulaire technique afin de permettre une recherche et une reconnaissance : 3,5h**

Rappel des critères d'identification, information sur la méthode de constitution d'un herbier, présentation de la liste, moyens simples de reconnaissance, constitution d'une fiche de reconnaissance, nom français de l'arbre, description physique, particularités morphologiques (écorces, épines, disposition des bourgeons).

• **Connaître et appliquer les codes professionnels aux végétaux : 3,5h**

Notion de systématique et de taxonomie, nomenclature scientifique, nomenclature commerciale et professionnelle, différentes utilisations des végétaux (floraison printanière estivale, feuillage décoratif, écorces décoratives, port remarquable....).

• **Identifier les espèces les plus courantes adaptées à nos régions : 14h**

Etude et reconnaissance des principales strates et structures végétales, arbres, arbustes, conifères, plantes vivaces.



Organisation de la formation

- Durée : 21h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle avec un support de diaporama,
- partie pratique de reconnaissance des végétaux sur les plateaux techniques,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16



Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

RECONNAISSANCE DES ENNEMIS DES PLANTES ORNEMENTALES

CONTENU DE LA FORMATION

- Les différents groupes des ennemis des plantes ornementales : 2h
Insectes, maladies cryptogamiques, nématodes, adventices.
- Les dégâts provoqués par les ennemis des plantes, une première clé de détermination : 2 h
- Cycles et conditions de développement des ennemis des plantes, un moyen d'éviter leur prolifération : 3h
Cycle des pucerons, cycle des rouilles et de l'oïdium, cycle d'un acarien.
- Reconnaissance des parasites et ennemis des plantes : 2h
A partir d'un diaporama et d'échantillons de végétaux;
- Reconnaissance des parasites et ennemis des plantes sur le terrain : 3h
- Premiers éléments de lutte contre les ennemis des plantes : 2h
Luttes culturales, moyens de biocontrôles, préparations naturelles peu préoccupantes, substances de base.



Organisation de la formation

- Durée : 14h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle avec un support de diaporama,
- partie pratique de reconnaissance des ennemis des plantes sur les plateaux techniques,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

RECONNAISSANCE BOTANIQUE ET PATHOLOGIE DES ARBRES D'ORNEMENT

CONTENU DE LA FORMATION

1 - Partie reconnaissance Botanique des arbres d'ornement : 10 h

- Rappel des notions de botanique (2h)
- Approche des clés d'identification (2h)
- Identification des arbres d'ornement de notre région sur le terrain (6h)

2 - Partie connaissances des pathologies des arbres d'ornement : 11h

- Etude des différents symptômes des diverses affections parasitaires sur les arbres d'ornement (2 h)
- Rappels de mycologie et d'entomologie (1 h)
- Reconnaissance de symptômes sur le terrain (4h)
- Bonnes pratiques en intervention sur les arbres d'ornement pour la protection des espèces. (2h)
- Réglementation ainsi que les attaques courantes et principales pathologies sur les arbres de notre région (2h)



Organisation de la formation

- Durée : 21h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle avec un support de diaporama,
- partie pratique de reconnaissance des arbres et des ennemis des plantes sur les plateaux techniques,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16



Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

CONTENU DE LA FORMATION

1- Connaissance botanique et physiologique des arbres fruitiers : 4h (cette connaissance est importante car elle amène à comprendre la relation existante entre le fonctionnement de l'arbre et les techniques de tailles à employer).

2- Connaissance des principales interventions susceptibles d'influencer le développement et la production 4h (repérer les différents stades de développement de l'arbre, reconnaître les différentes productions de l'arbre, les différentes interventions et leurs époques de réalisation).

3- Pratique de la taille fruitière : 21h (taille de formation, de rajeunissement ou restructuration, taille de fructification en respectant la vigueur de l'arbre).

4 - Entretien du verger : 6h



Organisation de la formation

- Durée : 35h (5 jours)
- Lieu de formation : CFA de Bellegarde
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie pratique de la taille fruitière sur les plateaux techniques du centre de formation,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

Formation réalisée par un arboriculteur fruitier

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16



Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

TAILLE RAISONNÉE DES ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT

CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel des notions de croissance et de développement : 1h,
- Etude des principes de ramification et de floraison des ligneux (arbustes, rosiers, arbres) : 2h,
- Critères permettant de définir la nature, l'importance et la fréquence des tailles des végétaux : 2h,
- Adaptation des types de taille à la nature de l'arbuste et au niveau d'intervention et de gestion souhaitées (formation, entretien par sélection sous souche, éclaircie, recépage,...) : 2h,
- Exécution de tailles commentées 5h,
- Réflexions, analyse et commentaires sur les réactions des végétaux une saison plus tard : 2h.



Organisation de la formation

- Durée : 14h
- Lieu de formation : CFA de Bellegarde
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie pratique sur les plateaux techniques,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

ENTRETIEN DES GAZONS

CONTENU DE LA FORMATION

- La classification des différentes surfaces enherbées : 1h,
- Les différents mélanges de gazon et de prairies : 1h ,
- Connaissances morphologiques et physiologiques des graminées : 2h,
- Le concept de gestion différenciée pour traiter à la fois les gazons à tondre et les prairies naturelles à faucher ou à pâturer : 1h,
 - La tonte et le défeutrage : 2h,
 - La rénovation des pelouses : 2h,
 - L'arrosage, le calcul de dose et fréquence : 2h,
- Les maladies et ravageurs (méthodes de lutte) : 1,5h,
- Le planning d'entretien des surfaces enherbées : 1,5h.



Organisation de la formation

- Durée : 14h
- Lieu de formation : CFA de Bellegarde
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie pratique sur les plateaux techniques,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

CONTENU DE LA FORMATION

Les bases techniques : 4h

- lecture et interprétation d'un plan,
- les mesures,
- les outils.

Le choix des matériaux : 4h

- propriétés,
- esthétique,
- coût de mise en œuvre.

La préparation du chantier : 3h

- le balisage et la mise en sécurité,
- la protection de l'existant,

La réalisation d'un ouvrage composé d'escalier, dallage /pavage, bordure, muret : 24h

- implantation,
- fondations,
- montage/pose,
- joints,
- enduits.

-nettoyage du chantier et l'évacuation des déchets.



Organisation de la formation

- Durée : 35h
- Lieu de formation : CFA de Bellegarde
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie pratique sur les plateaux techniques,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier 06.74.48.98.16



Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

POSE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ARROSAGE INTÉGRÉ

CONTENU DE LA FORMATION

Rôle de l'eau pour les plantes et le sol : 2h

L'eau dans le sol, les différents mécanismes importants à la croissance des végétaux.

Les données à connaître : 2h

Calculs des débits et de la pression de l'eau, exercice sur un cas concret.

Plan d'arrosage : 5h

Détails d'un montage (réseau primaire et réseau secondaire), calcul du débit et de la pression nécessaire aux différents réseaux, choix des matériaux à utiliser, réalisation d'un plan d'arrosage.

Choix des matériels et des fournitures : 3h

Choix du type d'arroseur et du dispositif d'ouverture et de fermeture de réseau en fonction des caractéristiques du site, choix, installation et maintenance d'une station de pompage, dimensionnement et types de canalisations.

Les différentes étapes à la réalisation d'un arrosage intégré (partie théorique puis ensuite réalisation pratique) : 7h

Ouverture des tranchées, pose du réseau primaire, pose du regard et des électrovannes, pose du réseau secondaire, rebouchage, réglage des arroseurs.

Entretien : 2h

Comment entretenir son réseau d'arrosage, comment fonctionnent les arroseurs et les électrovannes.



Organisation de la formation

- Durée : 21h
- Lieu de formation : CFA de Bellegarde
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle avec pour objectif de réaliser l'étude et la conception du réseau d'arrosage qui sera réalisé en pratique ensuite,
- partie pratique sur les plateaux techniques,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

POSE D'OUVRAGES EN BOIS OU COMPOSITE TERRASSES ET OUVRAGES EN BOIS

CONTENU DE LA FORMATION

1) Principes, réglementation, matériaux utilisés pour la mise en place d'ouvrages bois en Espaces Verts : 4 H

- Réglementation

- Les différentes essences utilisées / le composite

- Les différentes mises en œuvre

- Les normes de fixation

2) Réalisation d'une terrasse : 14 H

- Lecture d'un plan

- Prise de niveaux pour implantation

- Réalisation de la terrasse

3) Entretien et conservation des ouvrages : 3H

- Les produits de protection

- Nettoyage et maintenance

- Restauration des ouvrages



Organisation de la formation

• Durée : 21h

• Lieu de formation : CFA de Bellegarde

• ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie pratique sur les plateaux techniques,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.



CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

UTILISATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL EN ESPACES VERTS

CONTENU DE LA FORMATION

- Les connaissances de base des moteurs thermiques et électriques : 1h
- La sécurité de l'individu à son poste de travail (sécurité active) : 1h
- Entretien matériel (réglages simples) : 3h (réalisation pratique en atelier)
- La sécurité, gestion des carburants, fonctionnement moteur : 2h
- L'entretien journalier : Affûtage de lames, chaînes, Tension de courroies, chaînes : 3h (réalisation pratique en atelier)
- Le diagnostic des premières pannes : 3h (réalisation pratique en atelier)
- La vérification des EPI : 2h
- La sécurité et l'ergonomie dans le maniement du matériel : 5h (utilisation du matériel sur nos plateaux techniques)
- La gestion des déchets d'activité : 1h



Organisation de la formation

- Durée : 21h
- Lieu de formation : CFPA de Bellegarde
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie pratique sur les plateaux techniques et à l'atelier mécanique pour l'entretien des machines,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16



Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

CONDUITE ET GESTION DU CHANTIER EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER

CONTENU DE LA FORMATION

• Définir ce qu'est un chantier réussi : 2H

Du point de vue des différents intervenants : objectifs de production, respect de la sécurité, respect des coûts, satisfaction client, savoir être... Distinguer les différents facteurs intervenant dans un chantier et leurs enjeux

Planning, contre étude, négociation fournisseur, déclarations administratives, fiches de chantier, situations, réunions de chantier, bon de commandes, contexte....

• Définir les coûts de chantier : 2H

• Préparer son chantier : 3H

Le planning de Gantt, calage des équipes, des livraisons, du matériel. La négociation fournisseur, les fiches produits, le mémoire technique, les démarches administratives, la notion de délai de préparation, et de délai contractuel.

• Suivre le chantier : 3H

Les documents de suivi, et leur traitement, la facturation. La sécurité des chantiers, le DU. La transmission des consignes et du dossier de chantier.

• Réceptionner le chantier : 2H

Les garanties, les travaux de confortement et de parachèvement. Les opérations préalables et la réception avec ou sans réserve.

• Faire le bilan : 2H

Réaliser le bilan technico-économique du chantier, l'analytique de chantier, la marge.



Organisation de la formation

- Durée : 14h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation en salle sur la base de l'expérience des stagiaires,
- À partir d'exemples concrets de chantier déjà réalisés et à réaliser,,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage, de l'horticulture et de l'agriculture

CONDUITE DE TRACTEURS AGRICOLES - INITIATION -

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation des différents organes du tracteur : 2h
- Présentation du fonctionnement du tracteur : 2h
- Prise de poste : vérifications à effectuer : 2h
- Prévention, règles de sécurité, code de la route : 2h
- Conduite du tracteur seul : 5h
- Conduite du tracteur + outil : 5h
- Entretien journalier du tracteur : 3h



Organisation de la formation

- Durée : 21h
- Lieu de formation : CFA de Bellegarde
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table afin de partager les expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle et à l'atelier,
- partie pratique de la conduite sur nos plateaux techniques et de l'entretien à l'atelier,
- bilan final et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16



Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

ABATTAGE ET TRONÇONNAGE

CONTENU DE LA FORMATION

La réglementation 2H

- Signalisation du chantier, les équipements de protection individuelle, trousse de premiers secours: obligation et vérification.
- Connaître les moyens de localiser un chantier et les techniques de communication.

Le contexte de sécurité 5H

- Organiser le chantier et consignes de sécurité.
- Être capable de réaliser les premiers entretiens de la tronçonneuse.
- Connaître les éléments de la tronçonneuse : circuit d'alimentation, électrique, graissage, les différents réglages et l'affûtage de la chaîne.
- Vérifier la présence et le fonctionnement de tous les éléments de sécurité sur la tronçonneuse.
- Adopter les bons gestes et postures pour le démarrage et savoir positionner ses mains sur la machine.
- Reconnaître le phénomène du kick back et s'en protéger.

Comportement et technicité 14H

- Observer l'arbre : état sanitaire d'un arbre, penchant naturel, fût, couronne, présence « de vie », empattement et pied de l'arbre et observer l'environnement : obstacles et contraintes.
- Choisir la direction d'abattage : penchant naturel identique à la direction d'abattage : charnière symétrique.
- Préparer le couloir de chute, le chemin de retrait
- Connaître les techniques d'abattage : l'entaille de direction, la charnière et le trait d'abattage.
- Choix de la technique selon le rapport diamètre de l'arbre et longueur du guide-chaîne.
- Technique de façonnage : les méthodes d'ébranchage des résineux et des feuillus.
- Technique de tronçonnage : reconnaître les contraintes internes et externes.
- Connaître les longueurs et diamètres des produits.



Organisation de la formation

- Durée : 21h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie en atelier mécanique,
- partie pratique sur chantier d'abattage,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

UTILISATION DE LA TRONÇONNEUSE AU SOL EN SÉCURITÉ

PERMIS TRONÇONNEUSE ECC1

CONTENU DE LA FORMATION

- Règles de sécurité afférentes aux personnes et machines, équipement de sécurité (EPI) de l'utilisateur : 2h
- Fonctionnement d'une tronçonneuse (bloc moteur et outil de coupe) : 2h
- Entretien et affûtage d'une tronçonneuse (en atelier) 2h
- Utilisation d'une tronçonneuse dans des situations de découpe de billots de bois dans les règles de l'art et en sécurité (mises en situation pratique hors abattage) : 11h
- Tests théoriques et pratiques : 4h

Validation et sanction : Attestation de compétences ou délivrance du Certificat Européen de qualification « permis de tronçonneuse » - ECC1



Organisation de la formation

- Durée : 21h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie pratique sur les plateaux techniques et à l'atelier mécanique pour l'entretien de la machine,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16



Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

UTILISATION DE LA TRONÇONNEUSE AU SOL EN SÉCURITÉ

PERMIS TRONÇONNEUSE ECC2

CONTENU DE LA FORMATION

•Formation Théorique en salle : 7H

Se protéger et protéger les travailleurs autour de soi / Préparer le chantier et mesures d'urgence / Réglementation et exigences environnementales.

•Formation pratique (sur site en forêt) : 14H

Poste 1: Préparer la chute de l'arbre par ébranchage.

Poste 2: Abattre 2 arbres de petits diamètres de manière ergonomique et sûre (dont 1 encroué)

Poste 3: Ébrancher de manière ergonomique et sûre.

Poste 4: Faire tomber un arbre encroué de manière ergonomique et sûre (avec treuil).

•Tests théoriques et pratiques : 4h

Validation et sanction : Attestation de compétences ou délivrance du Certificat Européen de qualification « permis de tronçonneuse » - ECC2.



Organisation de la formation

- Durée : 25h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- Pré-requis : Permis ECC1
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table en début de formation, confrontation des différentes expériences des stagiaires,
- partie théorique en salle,
- partie pratique sur les plateaux techniques et à l'atelier mécanique pour l'entretien de la machine,
- bilan de fin de formation et évaluation qualité.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16



Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

ETAT DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) ET DU MATERIEL

CONTENU DE LA FORMATION

• Définition des EPI : 1h

Qu'est-ce qu'un EPI

Le cadre légal et les exigences qui s'appliquent aux EPI.

• Les obligations légales: 2h

Les référentiels du code du travail, les obligations de l'employeur (Information et formation aux salariés), les obligations des employés (vérification et entretien des matériels).

• Évaluation des risques : 3h

Les principes généraux de la prévention en entreprise, utilisation du Document Unique, audit des postes de travail.

• Faire le bon choix et bien utiliser les EPI : 3h

Les différents types de matériel, étude des normes et marquages CE, statistiques.

• Travaux pratiques sur le terrain : 5h

Méthodologie de la vérification, les différentes causes d'usure du matériel l'entretien, la protection, le stockage, évaluation des risques sur le poste de travail.



Organisation de la formation

- Durée : 14h
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- Public : Personnel de chantier et encadrants

***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table pour mettre en commun l'expérience de tous les stagiaires,
- apports théoriques et utilisation de vidéos,
- mise en place de pratique (démonstration, utilisations des EPI, jeux de rôle),
- évaluation des acquis des stagiaires,
- bilan de la formation et évaluation qualité

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés de l'industrie agroalimentaire,
des exploitations agricoles ou forestières, du paysage et de l'horticulture

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION INITIALE

CONTENU DE LA FORMATION

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.
- Mettre en application ses compétences SST au service de la prévention et des risques professionnels de son entreprise.
- Intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner, la ou les victimes avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à atteindre.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation dans l'entreprise.
- Secourir, la ou les victimes de manière appropriée.



Organisation de la formation

- Durée : 14h
- Lieu de formation : CFA de Bellegarde
- Nombre de participants : 4 à 10
- Encadrement : Formateurs certifiés par l'INRS.
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPAT**

QUELQUES REGLES REGLEMENTAIRES

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la **sécurité** et protéger la **santé physique et mentale** des travailleurs (*Article L4121-1 du code du travail*).

En matière de santé et sécurité, la **responsabilité du chef d'entreprise, des salariés** qui ont concouru aux dommages pourra être recherchée, de même que la **responsabilité de l'entreprise**.

Il est recommandé à chaque entreprise d'avoir au moins 1 SST sur chaque site. L'INRS recommande un effectif de 10 à 15% de salariés SST.

CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16
- Frédéric Stapinati : 06.60.64.19.40

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés de l'industrie agroalimentaire,
des exploitations agricoles ou forestières, du paysage et de l'horticulture

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

CONTENU DE LA FORMATION

- Maintenir et actualiser ses compétences dans son rôle de SST.
- Retour des expériences menées en prévention et en secours.
- Actualiser ses compétences de sauveteur secouriste du travail.
- Secourir la ou les victimes de manière appropriée.

Organisation de la formation

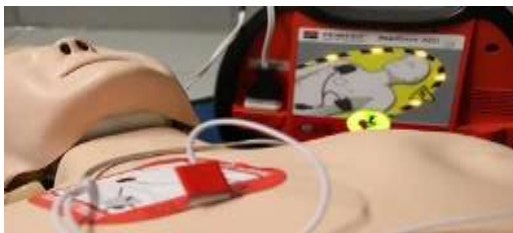
- Durée : 7h
- Lieu de formation : CFA de Bellegarde
- Nombre de participants : 4 à 10
- Pré requis : Etre titulaire du certificat SST.
- Encadrement : Formateurs certifiés par l'INRS.
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

QUELQUES REGLES REglementaires

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la **sécurité** et protéger la **santé physique et mentale** des travailleurs (Article L4121-1 du code du travail).

En matière de santé et sécurité, la **responsabilité du chef d'entreprise, des salariés** qui ont concouru aux dommages pourra être recherchée, de même que la **responsabilité de l'entreprise**.

Il est recommandé à chaque entreprise d'avoir au moins 1 SST sur chaque site. L'INRS recommande un effectif de 10 à 15% de salariés SST.



CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16
- Frédéric Stapinati : 06.60.64.19.40

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13 /10/2022

Formation GRATUITE * pour les salariés du paysage et de l'horticulture

CERTIPHYTO

Utilisation à titre professionnel
des produits phytopharmaceutiques

CERTIPHYTOS DISPENSÉS AU CFPPA LE CHESNOY AMILLY

Formation initiale ou renouvellement
pour :

- Certiphyto « Décideur en entreprise non soumise à agrément » (pour les agriculteurs).
- Certiphyto « Décideurs en entreprise soumise à agrément » (pour les prestataires de service).
- Certiphyto « Opérateurs »

CONTENU DE LA FORMATION

- Réglementation et sécurité environnementale.
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public.
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives.



CONTACTS INSCRIPTIONS :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier : 06.74.48.98.16



Organisation de la formation

- Durée : d'une journée à 3 jours de formation en fonction du certificat demandé,
- Lieu de formation : CFPPA Le Chesnoy Amilly
- ***Formation gratuite pour les salariés des entreprises adhérentes à OCAPIAT**

METHODES PEDAGOGIQUES

Délivrance des certifications :

- Test informatique sous forme de QCM de 30 questions avec un seuil de 20 bonnes réponses pour les certiphytos décideurs.
- Test sous forme de QCM de 20 questions avec un seuil de 12 bonnes réponses pour les certiphytos opérateurs.
- Pour les renouvellements : pas de test à passer.

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY – Tel : 02.38.89.53.00

Fax : 02.38.98.68.36 @ : cfppa.montargis@educagri.fr

Mis à jour le 13/10/2022